

CAMBRIOLAGES

FACTEURS DE RISQUE ET MOYENS DE PRÉVENTION A LA LUMIÈRE DU SONDAGE SUISSE DE VICTIMISATION DE 1998

Crimiscope: Un nouveau moyen de lier la recherche à la pratique

L'Institut de police scientifique et de criminologie de l'Université de Lausanne (IPSC) est depuis de nombreuses années impliqué dans la recherche criminologique. On peut même dire que notre institut occupe une position importante sur ce "marché" puisque, durant ces 10 dernières années, environ 90% des références aux activités de recherche suisses en police scientifique et plus de 60% en criminologie, recensées par les *abstracts* internationaux (américains et européens), proviennent de notre équipe. Bien implantés dans les réseaux de recherche internationaux, de même que dans les grandes revues internationales de renom, nous constatons cependant que ces sources ne sont pas régulièrement accessibles aux praticiens suisses. Pour cette raison, nous souhaitons apporter plus directement les résultats de nos recherches aux milieux de la pratique dans nos domaines de compétence.

Ainsi, vous recevrez jusqu'à nouvel ordre gratuitement et dans des intervalles irréguliers – mais plusieurs fois par année – ce bulletin d'information. Chaque numéro sera consacré à un thème concret et spécifique. Après ce numéro relatif au cambriolage, nous entendons aborder prochainement les thèmes suivants:

- la criminalité commise et subie par les immigrés et les Suisses,
- les opinions et attitudes des Suisses et immigrés face à la police et au système pénal,
- la preuve dans le procès pénal,
- les agressions contre la personne,

- la décision de dénoncer une infraction,
- la gestion du renseignement,
- les moyens techniques d'aide à l'investigation.

Crimiscope paraîtra en français et en allemand. Si vous souhaitez recevoir ce bulletin d'information dans l'autre langue, veuillez nous le faire savoir au moyen du coupon-réponse figurant à la dernière page de ce numéro. N'hésitez pas non plus à nous indiquer toute autre personne qui serait intéressée à recevoir ce bulletin.

En bref...

Si les sondages de victimisation contribuent à une meilleure connaissance du volume de la criminalité dans certains domaines, et complètent ainsi les données que nous délivrent les statistiques policières sur l'évolution et la situation de certains délits commis ou tentés en Suisse, elles permettent également de récolter dans la population de nombreuses autres informations couvrant généralement plusieurs facettes des phénomènes considérés. C'est ainsi que les auteurs ont choisi dans cet article d'examiner dans le détail la problématique du cambriolage, et ce essentiellement sous l'angle des facteurs de risque et des moyens de prévention. Après quelques renseignements d'ordre général sur la réalisation du sondage suisse de victimisation de 1998, différentes questions se retrouvent successivement abordées dans le texte, à savoir notamment les coûts principalement financiers occasionnés par cette infraction, le problème de la reportabilité à la police, certaines caractéristiques propres aux victimes de cambriolage et à leurs modes de vie, ainsi que le rôle et/ou l'efficacité des mesures préventives (moyens de protection) relevés.

Huit conclusions

1. Le cambriolage est une atteinte à l'intimité des victimes qui réalisent alors que leur "*home sweet home*" n'est pas véritablement un château imprenable.
2. Le risque de subir un cambriolage est très inégalement réparti dans la population; les personnes dont l'habitation reste inoccupée durant leurs absences fréquentes et prolongées se retrouvent particulièrement touchées. Les clivages socio-démographiques sont, quant à eux, moins importants.
3. L'augmentation du nombre de cambriolages d'environ 80% en Suisse durant la dernière décennie justifie entre autres des mesures de protection adéquates.
4. Les mesures de protection, qu'elles soient simples ou sophistiquées, ne réduisent guère les tentatives de cambriolage; par contre, elles diminuent très fortement le nombre de délits consommés, autrement dit le taux de réussite des cambrioleurs.
5. Rien ne permet de conclure que les mesures "anti-cambriolage" tendent à déplacer les risques vers des ménages non protégés.
6. Le choix du type de protection – systèmes d'alarme ou mesures plus classiques (chiens, serrures, grilles renforcées, etc.) – dépend des caractéristiques et besoins spécifiques de chaque ménage; il est donc inutile de vouloir peser le pour et le contre de telle ou telle stratégie dans l'abstrait, chacune étant finalement réservée à un certain type de ménage spécifique.
7. Les ménages protégés étaient auparavant particulièrement exposés, ceci probablement à cause d'une attraction et/ou d'une vulnérabilité (visiblement) accrues.
8. Les recherches menées dans d'autres pays en matière de cambriolage et/ou dans d'autres domaines de la prévention montrent que les mesures de protection réduisent le nombre de délits consommés plutôt que la fréquence de ce type d'infraction. On constate en effet que ces actes délictueux se retrouvent plus souvent "stoppés" au niveau de la tentative, occasionnant ainsi bien moins de dégâts.

Le sondage suisse de victimisation

Entre avril et juin 1998, 3'041 ménages tirés au hasard dans toute la Suisse ont été contactés. Après avoir sélectionné un membre dans chaque ménage concerné, il leur a été demandé de se prononcer à différents niveaux sur leurs expériences et opinions en matière de criminalité.

Afin de garantir une représentation suffisante d'immigrés dans la population interrogée, des échantillons disproportionnés ont été recrutés dans les villes de Genève et de Zurich, ce qui a par ailleurs nécessité – pour obtenir toutes les indications relatives à la Suisse entière – une procédure de pondération.

En ce qui concerne les interviews, ces dernières se sont déroulées par téléphone selon la méthode CATI (*computer-assisted telephone interviews*) et ont été effectuées par l'institut MIS à Lausanne. Le Fonds national de la recherche scientifique a, quant à lui, assuré le financement de cette enquête. Il s'agit ici du quatrième sondage mené en Suisse depuis 1984.

Des informations plus détaillées sur la méthodologie de cette enquête, ainsi que sur les sondages précédents, peuvent être obtenues auprès de notre institut.

La fréquence des cambriolages

En 1997, 1.5% des ménages suisses ont subi un cambriolage dans leur appartement ou dans leur maison. En tenant compte de l'intervalle de confiance, on peut dire, avec une précision de 95%, qu'entre 1.07 et 1.93% des ménages ont subi en 1997 une expérience pareille. Sur l'ensemble des ménages de notre échantillon frappés en 1997 par ce type de délit, 5.6% ont d'ailleurs connu le même sort plus d'une fois cette année-là. On peut également relever une augmentation du nombre de cambriolages d'environ 80% depuis le milieu des années 1980.

Les statistiques policières, quant à elles, montrent des tendances assez parallèles si l'on considère les chiffres plus détaillés relatif aux cambriolages d'habitation (nous utilisons ici les données de la police cantonale zurichoise KRISTA).

Evolution du nombre de cambriolages selon les enquêtes suisses de victimisation et la statistique policière zurichoise (KRISTA), de 1986 (=100) à 1997.



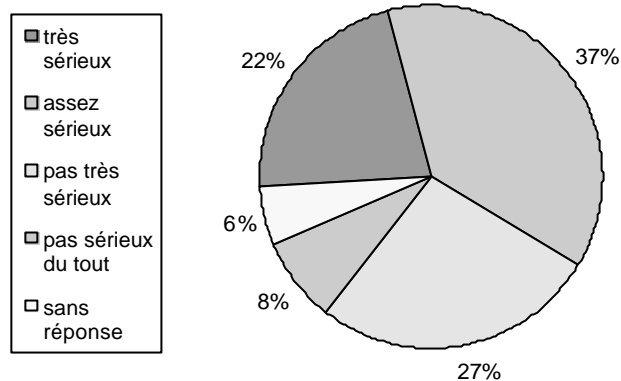
Le risque de cambriolage dans les habitations a ainsi pratiquement doublé en 10 ans. Ce type d'infraction touchait en effet 0.8% des ménages en 1984/86. Dans les caves, greniers, garages et autres annexes, les cambriolages ont, pour leur part, connu une évolution plutôt inverse

Le risque de cambriolage a doublé en 10 ans

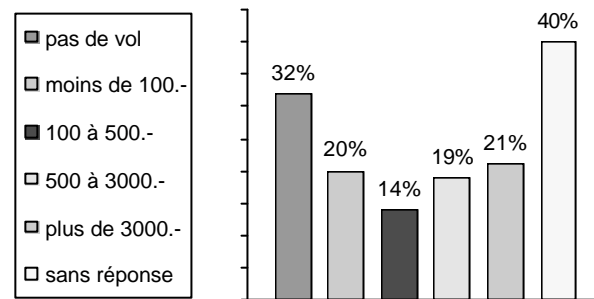
(1.3% en 1984/86, et 0.8% en 1997). Ces tendances traduisent probablement une certaine transformation des habitudes de vie de la population suisse. En effet, si aujourd'hui les portes de la plupart des immeubles sont quasiment toujours fermées à clé, force est de constater qu'il n'en était pas de même il y a dix à vingt ans en arrière, époque où elles restaient généralement ouvertes durant la journée.

Une expérience coûteuse et très désagréable

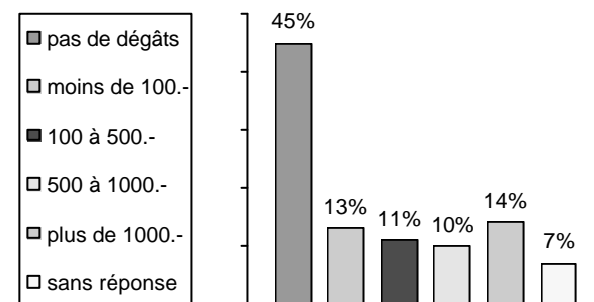
Comment les victimes d'un cambriolage jugent-elles l'incident ?



Quelle somme a été volée ?



Quels ont été les coûts des dégâts ?



Moins de plaintes pénales

Dans l'ensemble, 74% des ménages interrogés disent avoir dénoncé l'affaire à la police, ce qui démontre que les victimes s'adressent aujourd'hui un peu moins souvent à la police que dans les années 1980 (84% en 1986). Cette baisse provient probablement de la généralisation des franchises de plus en plus élevées dans les polices d'assurance. On remarque en effet qu'à partir de 1'000 francs de pertes, 93% des victimes se sont adressées à la police, et que ce taux atteint même 100% à partir de 3'000 francs – comme il y a 12 ans (Killias, 1989: 123). En définitive, ce sont généralement les affaires de moindre importance qui, aujourd'hui, se voient moins souvent dénoncées que dans les années 1980.

Un risque inégalement distribué

Afin de mettre en lumière les effets de certaines caractéristiques des personnes interrogées, de leur habitation et de leur emploi du temps, nous comparons ici les pourcentages de victimisation relevés sur les cinq dernières années. Ce procédé permet notamment de faire ressortir les tendances suivantes:

Le profil socio-économique des interrogés

Les cambriolages frappent plus souvent les professions libérales que les autres métiers et notamment les personnes qui, par leur occupation, restent le plus souvent à la maison (agriculteurs, retraités, personnes sans profession). Cette différence est surtout marquée au niveau

Les retraités subissent moins de cambriolages

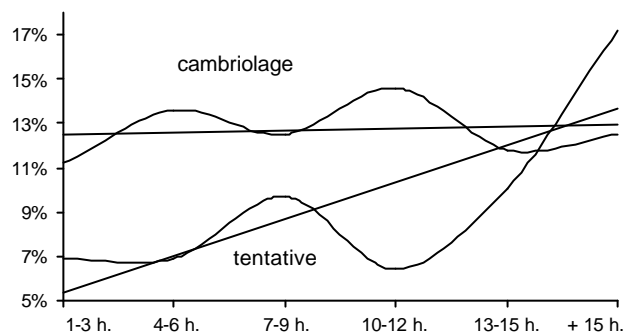
des délits consommés, alors que la fréquence des tentatives est plus égalitaire. Cela fait finalement apparaître une tendance que nous verrons d'ailleurs resurgir à plusieurs reprises encore: certains facteurs de risque et de prévention influencent *moins la probabilité d'une attaque, mais surtout ses chances d'aboutir*. L'état civil semble, quant à lui, moins important, de même que le revenu.

Si les habitations des personnes aisées exercent un plus grand attrait pour ce qui est du butin à emporter, cet avantage se trouve probablement compensé par la présence plus ou moins fréquente d'alarmes (voir plus loin).

L'emploi du temps et l'inoccupation de l'habitation

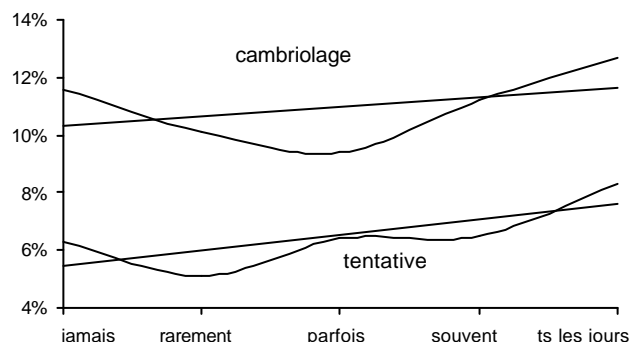
La probabilité de subir une infraction dépend surtout de la fréquence à laquelle on s'expose à certains risques, ainsi que de la durée de cette exposition. Pour les cambriolages, le risque dépend surtout de la durée des absences, et notamment de l'inoccupation de l'appartement pendant ces laps de temps.

Risque de cambriolage (consommé et tenté) selon le nombre d'heures passées hors de l'habitation par jour; les linéaires représentent l'évolution du risque.



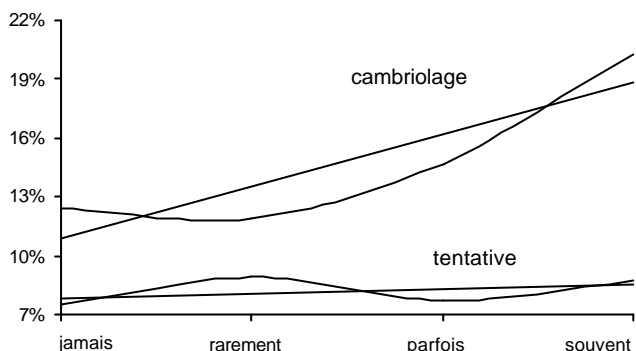
Toutefois, en regardant de plus près, on constate d'intéressantes nuances à apporter à ce sujet (voir graphiques). Ainsi, le nombre d'heures passées en-dehors de l'habitation par jour n'apparaît pas comme si importante, de même que la fréquence des sorties le soir dans le cadre de la vie sociale.

Risque de cambriolage (consommé et tenté) selon la fréquence des sorties nocturnes.



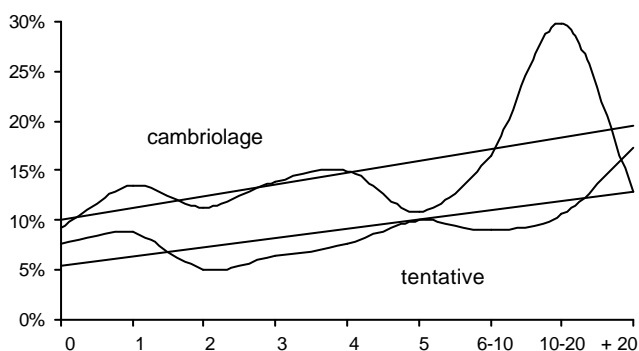
La fréquence des absences entre 21 h. et 6 h. du matin est plus importante, ainsi que le montre le graphique suivant:

Risque de cambriolage (consommé et tenté) selon la fréquence des absences nocturnes.



Pour ce qui est des absences prolongées pendant lesquelles l'appartement reste inoccupé, la tendance est la même, comme le montre le graphique qui suit. Contrairement aux absences nocturnes qui ne semblent influencer que les cambriolages consommés, mais guère les tentatives, la fréquence des vacances ou autres absences prolongées augmente la probabilité des tentatives dans à peu près la même proportion que pour les délits consommés.

Risque de cambriolage (consommé et tenté) selon le nombre de semaines par année durant lesquelles le domicile reste vide.



Cela permet de conclure que *l'inoccupation d'une habitation* n'influence la probabilité de subir ce type de délit que lorsqu'elle est *prolongée* (et donc prévisible pour le cambrioleur).

Lorsqu'elle s'avère plus brève, cette dernière influence surtout la probabilité d'aboutir (cambriolage consommé), mais moins la probabilité d'une tentative. Cela signifie surtout qu'il convient désormais de nuancer les stratégies de prévention:

- ↗ Si l'absence du propriétaire est de courte durée, il faut surtout agir au niveau des moyens qui réduisent les chances de succès des cambrioleurs.
- ↗ Si, par contre, l'absence est prolongée, il faut surtout trouver des moyens dissuasifs qui, par exemple, réduisent chez les cambrioleurs potentiels l'attrait de la "cible".

Les caractéristiques de l'habitation

Les personnes vivant dans une villa sont moins souvent victimes de cambriolage que les personnes occupant un appartement. En ce qui concerne les tentatives de cambriolage, la tendance est relativement semblable entre les deux types d'habitation considérés, même si cette dernière s'inverse quelque peu. Ces tendances peuvent paraître paradoxales, mais s'expliquent peut-être par la présence plus forte de moyens de prévention dans les villas (voir plus loin).

Nous avons cependant encore demandé aux interrogés comment ils évaluaient eux-mêmes la probabilité que leur habitation soit cambriolée. Les résultats montrent que leurs impressions sont assez réalistes.

Parmi ceux qui estiment ce risque élevé, le nombre de victimes d'une telle atteinte (consommée ou tentée) est sensiblement plus élevé. Il semble donc que la crainte de subir un cambriolage à l'avenir ne soit pas indépendante du vécu.

Les caractéristiques du quartier

Les habitants des grandes villes de plus de 100'000 habitants subissent plus souvent des cambriolages (consommés ou tentés) que ceux qui résident dans de petites agglomérations (moins de 10'000 habitants). Le risque de subir ce type de criminalité varie cependant non seulement entre la ville et la campagne, mais aussi entre les différents quartiers d'une même ville.

A ce niveau, nous avons demandé aux personnes interrogées comment elles percevaient le climat social dans leur quartier. On a alors pu

L'atmosphère du quartier influence fortement le risque de se faire cambrioler

constater que le risque de subir un cambriolage (consommé) est plus élevé parmi ceux qui:

- estiment que le climat du quartier est caractérisé par peu de solidarité, autrement dit par un esprit de "chacun pour soi",
- craignent qu'en cas de manifestation anormale dans leur habitation, les voisins ne feraient probablement rien,
- trouvent que les signes de détérioration (graffiti, ordures) ou la présence de personnes douteuses ne manquent pas dans leur quartier.

Ces diverses caractéristiques du quartier influencent donc le risque de cambriolage consommé (ou tenté).

Analyses multivariées

Lorsqu'un phénomène est influencé ou causé simultanément par plusieurs facteurs, comme c'est le cas pour le cambriolage, il se pose la question de savoir quel poids relatif incombe à chaque variable – si toutes les autres sont maintenues constantes. C'est précisément ce que permettent de faire les analyses multivariées: elles nous indiquent l'importance d'un facteur donné en tenant compte des autres variables considérées.

Nous avons effectué plusieurs analyses dites de *régression logistique*. Nous examinerons par la suite les "modèles" qui se sont avérés les plus pertinents d'un point de vue statistique.

Les "odd's ratio" – Exp(B) – présentés dans les tableaux suivants indiquent de combien augmente le risque, si la caractéristique retenue est présente. Ainsi, un "odd's ratio" de 2.2 pour le facteur "domicile vide plus de 10 semaines par année" signifie que cette caractéristique augmente le risque d'un cambriolage consommé de 2.2, soit de plus du double comparé aux logements moins souvent vides, et ce en tenant

compte des trois autres variables (voir tableau ci-dessous).

Les variables suivantes augmentent significativement (avec une probabilité d'erreur de moins de 5%) le risque de cambriolage consommé:

| Variables | Exp(B) | Signification |
|---|--------|---------------|
| Domicile vide plus de 10 semaines par année | 2.2 | p<.01 |
| Localité de plus de 100'000 habitants | 1.8 | p<.01 |
| Absent la nuit plus de 2 fois par semaine | 1.8 | p<.01 |
| Graffiti, ordures, etc. dans le quartier | 1.3 | p<.05 |

N=2098

Le risque de cambriolage consommé est donc surtout influencé par les quatre facteurs considérés ci-dessus, les longues périodes d'absence étant le facteur principal. Il est intéressant de noter ici que l'apparence extérieure du quartier ne joue qu'un rôle subordonné. Tous les autres facteurs retenus ci-dessus perdent de leur valeur explicative s'ils sont considérés simultanément avec les quatre variables prises en compte.

Concernant le risque de cambriolage tenté, deux variables s'avèrent significatives lors d'une analyse globale, soit l'ambiance du quartier et la taille de la localité:

| Variables | Exp(B) | Signification |
|--|--------|---------------|
| Graffiti, ordures, etc. dans le quartier | 1.8 | p<.01 |
| Localité de plus de 100'000 habitants | 1.6 | p<.01 |

N=2492

Ainsi, pour expliquer les tentatives de cambriolage, les caractéristiques du lieu de domicile (état de délabrement, taille de la ville) semblent plus importantes que les caractéristiques du logement ou de ses habitants.

Le rôle des mesures préventives

Le recours aux moyens de protection

En général, 7.1% des ménages suisses disposent d'un système d'alarme antivol, ce qui constitue une certaine augmentation par rapport à un sondage analogue portant sur l'année 1988 où ce taux était de 5.9%.

Beaucoup plus nombreux sont ceux qui recourent à un moyen de protection plus "classique", à savoir notamment un chien (16.4%), des serrures de portes spéciales (30%) voire des grilles renforcées aux fenêtres ou aux portes (13.3%).

Un ménage suisse sur deux se protège du risque de subir un cambriolage

Un peu moins de la moitié des ménages (45.7%) ne se protègent pas particulièrement contre le risque de cambriolage. En Angleterre par exemple, on relève que 24% des habitants étaient munis d'un système d'alarme en 1998, contre 13% en 1992. Le risque de cambriolage dans ce pays est toutefois le plus élevé d'Europe, avec 5.7% en 1997 (Budd, 1999: 37).

Les propriétaires d'un système d'alarme

Les systèmes d'alarme sont nettement plus répandus parmi les ménages possédant un revenu supérieur à 7'500 francs, dans les habitations des personnes exerçant une profession libérale, dans les villas ainsi que chez les personnes qui estiment qu'un cambriolage est relativement probable à l'avenir.

Cette distribution sociale semble donner raison à tous ceux qui accusent les systèmes en question de provoquer une "redistribution sociale" du risque d'être cambriolé vers les moins bien lotis. Toutefois, il s'avère aussi que les personnes fréquemment absentes de leur domicile songent plus souvent à se doter d'un tel système de protection. Cette tendance se remarque au niveau des absences prolongées (deux fois plus d'alarmes sont installées chez les personnes qui s'absentent plus de 10 semaines par année).

Dans l'ensemble, on peut relever que les habitations munies d'un système d'alarme apparaissent comme plus vulnérables, soit à cause de leur fréquente inoccupation, soit à cause de leur isolement relatif (villas) ou alors de la facilité d'y pénétrer. Comme une analyse multivariée le confirme (voir tableau ci-dessous), le revenu du propriétaire, autrement dit l'attrait de la "cible" sous l'angle du butin espéré, joue un rôle moins important dans l'acquisition d'un système antivol comparativement au nombre d'heures où le domicile est laissé vide. Ces mesures ne risquent guère dès lors de "pousser" les cambrioleurs vers les habitations des personnes moins aisées. Elles tendront plutôt à rapprocher le degré de vulnérabilité des habitations ainsi protégées de la moyenne de tous les ménages.

| Variables | Exp(B) | Signification |
|---|--------|---------------|
| Plus de 15 heures par jour passées hors du domicile | 3.1 | p<.05 |
| Revenu mensuel de plus de 7500.- par ménage | 2.0 | p<.01 |
| Maison individuelle | 1.9 | p<.01 |
| Crainte de subir un cambriolage | 1.2 | n. s. |

N=1953

Les systèmes d'alarme réduisent-ils le risque de cambriolage ?

Lors de recherches précédentes, on a souvent constaté une corrélation substantielle entre le fait de disposer d'un système d'alarme (ou d'autres moyens de protection) et le fait d'avoir subi, au cours de la dernière année, un cambriolage. Certains auteurs ont même conclu alors que ces mesures produisaient des effets pervers, en attirant quasiment ce qu'elles avaient finalement pour but d'éviter.

Cette corrélation s'observe également dans nos données. Toutefois, en demandant à tous les interrogés qui nous ont annoncé un cambriolage de nous préciser le moment approximatif de cet événement et celui de l'achat d'un système d'alarme, nous sommes en mesure de distinguer ici la "poule de l'œuf", c'est-à-dire de saisir de manière claire l'ordre temporel (et donc causal) du cambriolage et de l'installation du système d'alarme.

Les résultats obtenus sont résumés ci-dessous:

| | Cambriolage | Tentative |
|--|-------------|-----------|
| Alarme installée actuellement | 7.8% | 5.1% |
| Alarme déjà installée au moment de l'acte | 2.3% | 2.8% |
| Pas d'alarme actuellement ou au moment de l'acte | 3.6% | 2.9% |

N=2998

Comme dans les recherches précédentes, les personnes disposant d'une alarme au moment de l'interview ont été nettement plus souvent victimes, au cours des 5 dernières années, d'un cambriolage ou d'une tentative que celles dépourvues d'un tel système (7.8% contre 3.6%).

Cela reflète cependant les effets d'une *causalité inverse*: c'est après une expérience de cambriolage que les personnes concernées se dotent souvent de moyens de protection adéquats pour réduire leur vulnérabilité.

Si l'on tient compte des ménages munis d'un système d'alarme *avant* que survienne un cambriolage, on constate que le risque de subir un délit consommé diminue nettement (2.3% contre 3.6% pour les non protégés). Ici, on ne prend pas en considération que ce type d'habitation est probablement exposé à un plus grand risque de cambriolage que les autres logements.

Par contre, on ne relève à ce sujet aucun effet pour ce qui est des tentatives, dont la probabilité reste inchangée (2.8% contre 2.9%). Cela signifie notamment que les systèmes d'alarme:

- ↗ sont souvent installés après une mauvaise surprise de ce genre;
- ↗ réduisent, une fois installés, le risque de cambriolage consommé dans une mesure non négligeable;
- ↗ ne diminuent guère les tentatives dont le nombre reste pratiquement identique: les alarmes ne réduisent donc pas forcément l'attrait (relativement élevé) de ces "cibles", mais rendent surtout le succès de ce type d'infraction bien moins probable.

En raison du faible nombre de ménages concernés, résultant de la taille limitée de notre échantillon, les différences signalées ne sont cependant statistiquement pas significatives.

On relèvera toutefois que ces dernières correspondent parfaitement aux résultats de recherches analogues menées dans d'autres pays occidentaux (Mayhew & Van Dijk, 1997: 55), et qu'elles s'harmonisent bien par ailleurs avec les observations faites à propos d'autres installations de sécurité, par exemple dans le secteur bancaire (Grandjean, 1988: 64).

L'efficacité des mesures de protection "conventionnelles"

La faible taille de notre échantillon ne permet pas d'analyser séparément ou en détail les effets des mesures "anti-cambriolage" autres que les systèmes d'alarme. Nous étudierons donc ici les éventuels effets de ces mesures "alternatives" (chiens, serrures, grilles renforcées, etc.) dans leur ensemble, en écartant toutefois les propriétaires de systèmes d'alarme:

| | Cambriolage | Tentative |
|--|-------------|-----------|
| Ménages protégés actuellement | 4.9% | 5.0% |
| Ménages déjà protégés au moment de l'acte | 2.1% | 3.0% |
| Ménages non protégés actuellement ou au moment de l'acte | 3.6% | 2.5% |

N=2843

On constate que 4.9% des ménages ayant pris de telles mesures ont subi un cambriolage, ce qui est plus élevé que le taux obtenu chez les non protégés (3.6%). Ce résultat "paradoxal" provient du fait que les mesures de protection sont prises, dans la plupart des cas, *après* l'événement. Parmi ceux qui étaient déjà protégés auparavant, seulement 2.1% ont subi un cambriolage par la suite, ce qui correspond à une diminution significative ($p < .002$). Pour les tentatives, les taux de victimisation sont cependant restés inchangés (3.0% contre 2.5%). Ces résultats corroborent ainsi ceux obtenus au niveau des systèmes d'alarme.

Dans l'ensemble, les systèmes d'alarme et les mesures conventionnelles réduisent donc le risque de cambriolage dans une proportion très semblable. Des résultats comparables ont d'ailleurs été relevés en Angleterre (Budd, 1999: 49). Cela ne permet néanmoins pas de conclure que les deux types de protection en question soient "interchangeables":

- les habitations munies d'un système d'alarme ont, dans l'ensemble, subi un taux de cambriolages qui dépasse de très loin la moyenne et le taux des propriétaires préférant d'autres mesures. Il s'agit donc probablement d'habitations particulièrement vulnérables et/ou attrayantes du point de vue des cambrioleurs;
- nos analyses sur les caractéristiques des propriétaires de systèmes d'alarme font également apparaître une très haute mobilité et des absences fréquentes et prolongées durant lesquelles l'habitation reste inoccupée. Il s'agit donc très probablement de personnes pour lesquelles aucune autre mesure ne répond à la nature spécifique de leurs risques.

Bibliographie

Budd T., "Burglary of Domestic Dwellings. Findings from the British Crime Survey", *Home Office Statistical Bulletin*, 4/99.

Grandjean Ch., *Les effets des mesures de sécurité: l'exemple des attaques à main armée contre les établissements bancaires en Suisse*, Collection Criminologie, Vol. 2, Editions Rüegger, 1988.

Killias M., *Les Suisses face au crime*, Collection Criminologie, Vol. 5, Editions Rüegger, 1989.

Mayhew P. & Van Dijk J.J.M., *Criminal Victimization in Eleven Industrialised Countries. Key Findings from the 1996 International Crime Victims Survey*, WODC, La Haye, 1997.

Ont contribué à ce numéro:

Martin Killias, Christian Clerici, Thierry Berruex

Rédaction: Prof. P. Margot et Prof. M. Killias, IPSC, UNIL, 1015 Lausanne

COUPON-RÉPONSE À L'ATTENTION DES LECTEURS


Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

No de téléphone: _____ No de fax: _____

Je désire recevoir *Crimiscope* en allemand*


Je ne désire pas recevoir *Crimiscope**

*  ce qui convient

Signature: _____

A retourner par poste ou par Fax à l'adresse suivante:

Secrétariat de *Crimiscope*
Université de Lausanne
Institut de police scientifique et de criminologie
CH-1015 LAUSANNE

 (021) 692 46 42
Fax (021) 692 46 05
International (+ 41 21) 692 46 42